

SALAIRES : LE GES APPELLE À LA RESPONSABILITÉ ET À UNE RÉPONSE GLOBALE POUR LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Lors de la CMPPNI du 21 septembre, les organisations patronales de la sécurité privée ont proposé une nouvelle revalorisation de 1 % des minima conventionnels, après plus de 20 % d'augmentations salariales en quatre ans. Cette proposition reste ouverte à la signature jusqu'au 15 octobre.

Les entreprises ont pris leur part. Elles continueront à le faire. Mais elles ne peuvent pas être les seules à porter l'effort.

Au moment même où il leur est demandé d'améliorer encore les rémunérations, elles subissent la hausse du coût du travail, aggravée par le gel des paramètres de la réduction générale dégressive unique décidé en 2026 et prolongé pour 2027. Pour un secteur de main-d'œuvre comme la sécurité privée, cette contradiction ne peut être ignorée.

Dans ce contexte, la décision de l'intersyndicale de cibler les accords de modulation de plusieurs entreprises ne répond pas aux difficultés structurelles de la branche. On ne construira pas le progrès social en fragilisant les entreprises qui doivent le financer.

Le GES appelle donc à sortir du seul débat sur le prochain pourcentage d'augmentation. La question est désormais collective : comment mieux rémunérer les salariés, préserver l'emploi et permettre aux entreprises de rester économiquement viables ?

Le récent rapport IGA/CGEFI a documenté les fragilités de la branche sans apporter, à ce stade, de réponse opérationnelle nouvelle.

Le GES propose donc l'organisation rapide d'une conférence sociale de la sécurité privée, réunissant les partenaires sociaux autour des conditions économiques et sociales permettant de construire durablement l'avenir de la branche.

Le GES est prêt à prendre ses responsabilités. Il appelle chacun à prendre les siennes.